LE NUMÉRO 5 CENTIMES

L'Egalité
DE ROUBAIX-TOURCOING
Journal Socialiste Quotidien

SIXIEME ANNEE. — N° 154

DIMANCHE 3 JUIN 1900

ABONNEMENTS

	Trois mois	Six mois	Un an
Nord et Départements limitrophes.	4 fr. 50	9 fr.	18 fr.
Autres Départements.	5 fr. 50	11 fr.	22 fr.

RÉDACTION et ADMINISTRATION :
ROUBAIX, 13, Rue des Champs, 13, ROUBAIX

ANNONCES
Les annonces sont reçues directement au bureau du Journal :
ROUBAIX, 13, Rue des Champs, 13, ROUBAIX
et dans toutes les agences de publicité

LES SOURCES du Nationalisme

Tout n'est pas artificiel dans le Nationalisme actuellement sévissant et qui menace la province après avoir dévasté Paris. Il faut bien convenir que si les réactionnaires ont eu l'habileté de s'emparer du courant nationaliste et de le dériver à leur profit, c'est que ce courant existait déjà. Ses flots se sont grossis en route, tels ceux d'un collecteur, de toutes les impuretés, de toutes les baves, de toutes les sanies.

Mais c'est aux sources que nous devons remonter, si nous voulons avoir une idée exacte du phénomène, si nous voulons tarir, ou plutôt canaliser le courant, et l'isolant de tout contact pernicieux, lui rendre sa pureté primitive.

En somme le nationalisme c'est du patriotisme perverti et faussé. Et le patriotisme, sentiment de solidarité supérieur que seul l'amour de l'humanité dépasse, est un des plus nobles et des plus nécessaires sentiments sociaux.

Comment ce sentiment, si pur dans son origine, a-t-il pu s'altérer et devenir la haine de tout ce qui est étranger et la crainte de tout ce qui est libre ?

Il faut en accuser d'abord nos malheurs de l'année terrible. Et c'est une rançon plus chère que les cinq milliards, et plus douloureuse que la perte des deux provinces.

Pendant vingt-cinq ans, la nation tout entière a vécu dans l'attente et la préparation d'une revanche qui n'est pas venue et qui ne viendra pas, du moins par la force des armes. Par le service militaire obligatoire pour tous, excepté les fils des classes aisées qui s'en tirent avec un an de service, nous avons cru « civiliser » le militaire et nous avons abouti à « militariser le civil.

L'école s'est faite militariste dès la première heure. On y a cessé d'enseigner le catéchisme et l'histoire sainte, mais le manuel d'éducation civique et le livre d'histoire nationale ont essayé d'édifier dans l'âme de nos enfants un double culte qu'on s'est arrangé pour rendre absolument contradictoire : le culte de la République et le culte de la Patrie.

Voilà la grande faute contre la Patrie et contre la République.

La patrie des Droits de l'homme fut vite effacée aux yeux des écoliers des dernières générations par la patrie qui promena orgueilleusement ses drapeaux dans toutes les capitales de l'Europe vaincue.

Demandez aujourd'hui à n'importe quel enfant de vous nommer un grand homme de la Révolution Française. Il vous nommera un soldat républicain, mais soldat : Hoche, Kléber ou Marceau. Ce sont les seules gloires que l'histoire mise aux mains de nos enfants ne conteste pas. Et les Condorcet, les Mirabeau, les Danton, les Robespierre, demeurent pour eux les damnés de l'histoire.

Même à la distance de plus d'un siècle leurs défaillances et leurs crimes qui furent ceux du temps continuent à obscurcir la gloire qui leur est due, en somme, puisqu'ils ont été les ouvriers du monde nouveau. Bien heureux si l'enfant ne vous nomme pas Napoléon. C'est en effet de tous les soldats le plus grand, si la grandeur se mesure au nombre des victimes.

Tandis que l'Ecole accomplissait ainsi son œuvre de préparation au nationalisme, la politique de nos grands propriétaires et de nos grands industriels l'achevait.

A la protection momentanée nécessaire pour empêcher l'envahissement des produits et pour donner aux agriculteurs et aux industriels nationaux le temps de transformer leurs cultures et leur outillage, on substituait graduellement un régime de prohibition, véritable prime à l'incurie et à l'avidité du patronat.

Par représailles, nos voisins nous imitèrent et d'ailleurs, dans chaque pays, la classe dirigeante voulait être maîtresse du marché intérieur et contraindre les consommateurs à lui payer la prime créée par la protection.

Et le marché international se dépeça en autant de marchés qu'il existe de nations, la circulation des produits se ralentit, et avec elles se ralentit la circulation des idées.

Le mouvement prohibitionniste marque exactement le recul des idées libérales en Allemagne, en Belgique, en Angleterre, en France, aux Etats-Unis.

A présent que ces pays sont tombés de patriotisme en nationalisme pour le plus grand profit des agrariens allemands et anglais, des capitalistes français, des accapareurs américains, voici que l'Amérique se fait impérialiste et entreprend la guerre de conquête. De même l'Angleterre. Pour l'Italie, qui a eu plus grands yeux que grand ventre, l'affaire d'Adoua l'a douchée. Ce ne fut pas payer trop cher la sagesse. Pour nous voici que, pour faire plaisir aux députés nationalistes d'Algérie, nous mordons au Maroc.

Mais voici qu'un réveil se manifeste dans la vaillante petite Belgique, où le nationalisme, caricature du patriotisme, était arrivé, par l'effort des cléricaux, à diviser la nation en deux, en accentuant les différences de langue, d'origine, de mœurs. Le socialisme grandissant réunit ce que la réaction avait divisé de même que notre internationalisme, quand il s'imposera enfin à l'Europe, pacifiée par le socialisme, restaurera le patriotisme, chacun constatant que le meilleur moyen de garder sa patrie de tout péril, consiste à ne pas attenter à la patrie du voisin.

Eugène FOURNIÈRE,
député de l'Aisne.

LA MUNICIPALITÉ DE LILLE

GOUDIN, adjoint aux travaux

Constructions et démolitions en tous genres

Echos & Nouvelles

Le journalisme au Japon

Au Japon les journalistes sont, paraît-il, fort à plaindre. Sur eux, les amendes et les condamnations à l'emprisonnement tombent dru comme grêle, tant et si bien que les grands journaux du Japon viennent d'adopter un système qui, certes, mérite d'être signalé.

« Il se trouve, dans chaque rédaction, un rédacteur appelé « rédacteur cellulaire », dont le rôle consiste à signer les informations ou articles dangereux, à aller en prison quand il le faut, c'est-à-dire très souvent. Et pour ce, il touche de forts émoluments.

« Rédacteur cellulaire », au pays des chrysanthèmes, voilà une situation toute trouvée pour ceux qui, en Europe, ont peine à placer leur « copie ».

— o —

NOUVELLES A LA MAIN

Un provincial venu pour visiter l'Exposition, exhalait hier ses doléances.

— C'est drôle cette manie qu'ont les Parisiens de donner le même nom à un tas de rues différentes...

— Comment ça ?

— Mais oui... Voilà au moins dix fois que je rencontre la *rue Barrée*.

AU PAYS NOIR

REPRÉSAILLES

L'*Organe des Intérêts industriels de la région du Nord*, par la plume de son rédacteur M. Dehenne, se lamente sur le résultat des élections municipales dans le bassin houiller.

L'échec presque général des candidats des Compagnies le navre.

Après avoir versé un pleur sur la déroute lamentable de M. Courtin à Lens, de M. Fontaine à Sallaumines, et de M. Bar à Méricourt, c'est au président du Syndicat des mineurs que l'*Organe*, etc., s'en prend et c'est moi qu'il rend responsable des calamités sans nombre qui vont s'abattre sur le Pays Noir.

Et l'homélie continue, se développe, s'étale pour aboutir à cette drôlerie que je ne puis résister au plaisir de citer :

« Le succès des listes ouvrières contre ces des Compagnies n'est pas pour diminuer l'antagonisme des deux partis, au grand dommage des consommateurs de charbon et de coke. »

On n'accuse pas ses amis plus... naïvement.

Quelle est en effet, la seule arme que les ouvriers mineurs aient entre les mains pour entrer en lutte avec les exploitants ?

Il n'y en a qu'une : c'est la grève, — et je ne sache pas que depuis bien longtemps avant les élections ils en aient usé, même partiellement.

Combien pourtant de provocations patronales, de défis lancés au calme des houilleurs ne se sont-ils produits pouvant expliquer, sinon excuser un conflit économique ?

En revanche les vainqueurs du suffrage universel, ceux-là même à qui le travail et parfois la vie des ouvriers ne suffisent pas et qui leur demandent en plus leur conscience de citoyens, n'ont-ils pas frappé de toutes leurs forces sur les malheureux uniquement coupables de ne les avoir pas élus ?

Les représailles patronales, — conséquences des élections — n'ont elles pas sévi et ne sévissent-elles pas encore partout ?

La violence et le cynisme avec lesquels on les exerce ne sont-ils pas tels que, si les vengeances ne cessent, nous nous verrons forcés d'intervenir pour faire respecter la liberté des travailleurs.

Un exemple entre cent.

Si la grève n'a pas éclaté dans la concession de Dourges, ce n'est certes pas la faute du directeur qui la dirige depuis que la Compagnie d'Anzin l'a expédié à Bénin Liétard, j'ai nommé M. Robiand.

Exaspéré par la déroute lamentable infligée à sa liste par les socialistes, ce directeur rancunier se venge en congédiant sans merci tous ceux qui ont eu le courage de ne pas dissimuler leur antipathie pour les candidats de la réaction cléricale et capitaliste dont il est le chef.

S'autorisant uniquement de la raison du plus fort, — ce code des sauvages ou des bandits de grands chemins, le directeur des mines de Dourges calme son dépit électoral en sévissant contre des ouvriers libres sans autre prétexte que le « Je m'appelle Lion » de la fable.

C'est peut être à tous ces abus patronaux que l'« *Organe*, etc... » fait allusion lorsqu'il se lamente sur le sort des consommateurs de charbon...

Que notre confrère se rassure, quand les directeurs sentiront que la coupe est pleine, les représailles cesseront, et les actionnaires sauraient au besoin mettre le hola, et ordonner à leurs agents généraux de rentrer dans leur poche, jusqu'à nouvel ordre, leur assentiment politique.

Le même journal, toujours par le canal de son rédacteur M. Dehenne, qui décidément paraît bien renseigné, ajoute :

« Nous savons (?) que M. Basly se prépare un dossier très complet, destiné à démontrer à la Chambre que l'organisation de l'extraction nous réserve pour l'hiver bien des surprises et qu'il n'est que temps d'aviser à faire sortir des tailles tout ce qu'elles peuvent, pour donner satisfaction à tous les consommateurs »

J'ignore à quelle source notre confrère a puisé des renseignements si complets sur mes intentions. Je veux bien considérer néanmoins cette note un peu fantaisiste comme une invite, et lui dire, ainsi qu'à mes lecteurs, quelle sera mon intervention au moment de la discussion du *tarif des douanes*.

J'affirmerai à la Chambre, avec preuves à l'appui, qu'il est impossible de produire plus de houille sans mettre les Compagnies minières en demeure de reprendre leurs concessions inexploitées.

Je prouverai indiscutablement à mes collègues de la Chambre que, au moment même où tous les consommateurs se plaignent à grands cris de la disette charbonnière, de nombreux mineurs sont sans travail, et, pour ne citer qu'un fait, qu'à Lens, notamment pendant les quatre jours qui précédèrent l'élection du 6 mai, 200 (deux cents) ouvriers houilleurs ont été mis, pour l'affichage et la distribution des bulletins, au service de M. Courtin ; — résultat : huit cents tonnes environ de moins dans la production.

Je citerai encore quelques faits, que je réserve par devers moi, et je conclurai en rendant responsables des événements graves que M. Dehenne redoute tant, les compagnies de mines si dédaigneuses de la liberté chez les autres, et qui usent jusqu'à la licence, de celle qu'une loi maupaise leur a donnée.

BASLY,
député du Pas-de-Calais.

LUTTONS SANS CESSE !

En Bretagne et en Vendée, l'appellation de *Chouans*, a subsisté et, aujourd'hui encore, les républicains désignent ainsi les cléricaux et les réactionnaires de la région.

Il se trouve qu'on pourrait utilement étendre cette désignation à tous ceux qui, sur le territoire français, représentent en face de la démocratie laborieuse en face du prolétariat socialiste, la résistance au progrès, la superstition imbécile, le fanatisme religieux, le césarisme avilissant, l'inconscience, l'ignorance, la foi aveugle, la soumission au prêtre, le goût de l'esclavage, la haine de la liberté.

Les chouans sont tout cela : ils constituent un danger permanent pour les institutions républicaines, ils se réclament du sabre et du goupillon ; ils sont les fidèles partisans du trône et de l'autel.

C'est contre eux que doivent s'unir en masse compacte toutes les énergies républicaines, toutes les ardeurs socialistes.

Il ne s'agit pas, au lendemain d'une bataille électorale, comme celle qui vient de finir, d'oublier les coups donnés et reçus et de se croiser les bras en attendant la reprise des hostilités.

La lutte contre la réaction doit se poursuivre sans cesse, sans trêve et sans répit.

Le Suffrage Universel en Belgique

Le Conseil général du Parti ouvrier belge s'est réuni en séance extraordinaire mercredi matin.

Il a décidé de reprendre sans délai une vigoureuse campagne en faveur du Suffrage Universel et de ne reculer devant aucun moyen pour la mener à bien.

Dans une interview, le citoyen Vandervelde a déclaré à un de nos confrères de Bruxelles.

« Il faut absolument que nous ayons le suffrage universel pur et simple. Il faut que nous l'arrachions au besoin. Notre politique va donc plus que jamais, tendre à obtenir et j'ai le ferme espoir que nous l'aurons dans un délai prochain.

Il paraît clairement que dans tous les parlements d'Europe d'aujourd'hui, l'obstruction est une arme de plus en plus fréquemment employée et qui — l'exemple de l'Allemagne, de l'Italie et de la Belgique est décisif à cet égard — peut être très efficace lorsqu'elle est bien entendue, lorsqu'elle est mise au service d'une juste cause et qu'elle se fait avec l'appui de la grande majorité de l'opinion publique.

Nous aurons bon prochainement à examiner, si, au moment psychologique, il n'y aura pas lieu de recourir à pareil moyen comme aboutissement décisif de notre campagne pour le suffrage universel. »

NOS DÉPÊCHES

(Par Service Téléphonique Spécial)

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Paris, 1er juin. — La séance s'ouvre à 2 heures, sous la présidence du banquier nationaliste Aynard, vice-président.

La déchéance de Déroulède-Habert

Manœuvre nationaliste

Jourde a la parole sur le procès-verbal.

Il proteste contre la demande de scrutin public déposée hier après que le président avait prononcé les paroles : « La séance est levée. » Il y a là une manœuvre qui ne peut donner au pays une mauvaise impression, lorsqu'il pourra constater que la Chambre a tranché une aussi grave question en aussi faible nombre.

M. Salis confirme que la séance pouvait être considérée comme levée lorsque la demande de scrutin public est intervenu.

M. Georges Berry répond que la question a été soulevée par M. Sembat, qui a demandé la mise à l'ordre du jour des conclusions du rapport de M. Lafferre. La Chambre devrait pouvoir revenir sur son vote. (Protestation à gauche et à l'extrême gauche.)

M. Aynard. L'*Officiel* ne constate rien de tel. La séance n'a pas été levée avant l'ouverture du scrutin public à la tribune et le compte rendu analytique que je viens de consulter est conforme au *Journal Officiel*.

M. Charles Gras fait observer que sur les trente-cinq députés qui ont pris la parole hier dans les diverses discussions qui ont eu lieu, vingt ne figurent pas dans le scrutin public. N'est-ce pas la preuve que l'on a pu croire à la séance levée.

M. Lasies répond que ses collègues et lui ont déposé une demande de scrutin public à la tribune pour faire constater que la Chambre n'était pas en nombre au moment de prendre une décision grave.

Comment réplique que les signataires de la demande de scrutin public sont précisément ceux qui n'assistent jamais aux séances.

Sembat explique qu'il n'a jamais entendu faire une manœuvre en réclamant la mise à l'ordre du jour des conclusions du rapport de M. Lafferre. Cette demande ne pouvait se faire qu'à la fin de la séance au moment du règlement de l'ordre du jour et non pas au cours de la séance.

D'après ce qui s'était passé au début de la séance il croyait que la Chambre était unanime à réclamer cette mise à l'ordre du jour. S'il avait pu *prévoir qu'elle rencontrat des résistances il l'aurait proposée avec plus d'énergie encore, pour mettre au grand jour l'extraordinaire comédie des gens qui prétendent que le parti républicain a peur du débat et qui, mis au pied du mur, désirent l'ajourner.* (Applaudissements à l'extrême-gauche.)

M. Binder s'étonne que l'on ait retiré de l'ordre du jour son interpellation sur les mesures prises par le ministre de la marine à l'occasion du vendredi dit saint (Protestations à gauche).

M. Aynard, président. — La question ne peut venir en ce moment. C'est l'adoption du procès-verbal de la dernière séance qui est seule en discussion (*Très bien !*)

M. Anthime Menard prétend que le rapporteur de la commission chargée d'examiner la question de la déchéance de MM. Déroulède et Marcel Habert a déposé son rapport, d'accord avec le gouvernement, en fin de séance, de façon qu'il ne puisse pas être discuté immédiatement. (Bruit à gauche.)

M. Lafferre proteste contre cette affirmation. Il a déposé son rapport au moment voulu lorsque la commission saisie a eu terminé sa pénible fonction.

M. Anthime Menard maintient son affirmation. (Nouveau bruit à droite.)

L'incident est clos et le procès-verbal est adopté.

LE CHOMAGE

La Chambre reprend la discussion de l'interpellation du citoyen Vaillant sur le chômage.

DISCOURS DE MILLERAND

Le citoyen Millerand, ministre du commerce et de l'industrie monte à la tribune (mouvement d'attention).

FEUILLETON DU 3 JUIN. — N° 74

LES DEUX ORPHELINES

PAR

Adolphe D'ENNERY

DEUXIÈME PARTIE

VII

— Pas d'argent, soit ! Mais vous pouvez en gagner.

En prononçant cette dernière phrase, la Frochard avait un ton où l'irritation se mêlait à l'ironie...

— *Vous en gagnerez, répéta-t-elle*, je me charge de vous en fournir le moyen.

— *Le seul moyen de me libérer envers* vous, Madame, c'est de retrouver ma sœur, et pour y parvenir, ajouta Louise en s'animant, aucun effort ne coûtera, le courage ne me fera pas défaut : je serai, dès le jour naissant, levée et habillée, prête à vous suivre partout... partout où vous voudrez me guider !... Ne redoutez pas, pour moi, les courses à travers les rues ;... nous parcourrons tous les quartiers où il vous paraîtra utile que nous passions... Que ne ferais-je pas, hélas ! s'écria-t-elle en levant au ciel ses pauvres yeux éteints, que ne tenterai-je pas pour retrouver Henriette ? Quelque chose me dit, là, que nous la retrouverons, Madame.

Et la pauvre Louise appuyait ses deux mains frémissantes sur son cœur.

Pendant ce temps, la mendiante s'était contentée de grimacer un méchant sourire.

Ses yeux chargés de froide cruauté semblaient couver la malheureuse enfant qui s'abandonnait ainsi à sentiment d'espérance.

La misérable créature parraissait attendre le moment opportun de porter le dernier coup à sa victime...

Louise devait, bientôt lui fournir elle-même l'occasion.

Tout entière à l'espérance qu'elle avait conçue, elle s'enhardit à dire :

— J'ai une prière à vous adresser, madame...

— J'suis pas le bon Dieu ! interrompit la mégère.

— Mais vous avez eu pitié de moi, et j'espère que votre compassion ne se démentira pas.

— *De quoi qu'il s'agit, enfin ?*

— Je vous supplie, madame, de me permettre de reprendre, dès demain, le costume que je portais lorsque vous m'avez secourue.

— Et pourquoi c'te fantaisie ? demanda la Frochard. En v'là d'la coquetterie bien placée !

— Si je désire reprendre les vêtements qui m'appartiennent, c'est que je crains que, de loin, Henriette ne puisse me reconnaître sous ces hardes dont vous voulez me revêtir...

— Est-ce que vous allez critiquer ma garde-robe à c't' heure ?

— Vous vous méprenez madame !

— *Assez de prières comme ça !...* j'mais les pleurnicheries... j'suis pas dans l'habitude de ménager mes mots !... Et je vous répète qu'il nous faut de l'argent tous les jours, et c'est vous qui nous en procurerez.

— Moi ?

— Eh ben ! c'est-y pas votre devoir, puisque je vous héberge, puisque je vous loge et que je vous nourris ?

Et, sans attendre que la jeune fille stupéfaite eût pu se retrouver dans le chaos de son esprit, la Frochard s'était écriée de nouveau, et cette fois sans prendre le moindre ménagement :

— Je ne veux pas vous laisser plus longtemps dans la *fainantise*, entendez-vous ? Dès demain, vous laisserez de côté vos airs de demoiselle et vos manières de fille de famille... Faut pas qu'on croie que je vous aie volée ! Ah ! mais non !...

— Volée ? interrogea l'aveugle toute surprise.

— Eh bien quoi !... N'y a-t-il pas des cœurs charitables qui adoptent des enfants qui sont malheureux chez leurs parents ? ce qui n'empêche pas que la police appelle toutes ces braves femmes-là des voleuses d'*enfants*...

— Que voulez-vous dire, Madame ? balbutia *Louise, je ne vous comprends* pas !...

— Je veux dire qu'il faut qu'on croie... que vous êtes ma fille, pardié !

— Votre fille ?

— Eh ben, où qu'est le déshonneur ?... Je ne voudrais pas être la mère de tout le monde ! s'exclama la mendiante en se redressant. Si je consens à ce que vous passiez pour la sœur de mon chérubin, c'est parce que j'ai une bonne âme, parce que j'ai pitié de vous.

— Cependant, Madame, hasarda l'aveugle en tremblant, est-il bien nécessaire pour chercher ma sœur ?...

— J'vous dis, moi insista la Frochard d'une voix aigre, qu'y faut que ça soit !... et ça sera. Vous passerez pour ma fille... une pauvre enfant à qui le bon Dieu a crevé les yeux pour que sa malheureuse mère soit plus digne de pitié.

— Mais c'est horrible ! c'est odieux ! s'écria Louise.

— Odieux ! glapit la mendiante, c'est donc comme ça que vous comprenez la reconnaissance ? Vous méprisez ma famille ! a moi qui vous a ramassé dans la rue !

— Mais, Madame... dit en suppliant la jeune fille.

— Plus un mot !... Quand je me suis mis quelques choses dans la tête, ma p'tite, le diable lui-même ne l'en ferait pas sortir. Vous ferez ce que j'ordonne et, pour ce qu'est du moyen de ramasser des sous, je vas vous le faire comprendre tout de suite. Ecoutez-moi donc.

Elle avait, en parlant ainsi, saisi le bras de Louise dont elle meurtrissait les chairs entre ses doigts de fer.

— *Vous me tendrez ces deux mains-là* de c'te façon ! s'écria-t-elle en faisant répéter à Louise, interdite et muette d'émotion, la pantomime des mendiants que, déjà, elle avait essayé de lui faire exécuter sur la voie publique.

Et, poursuivant la leçon dans ses plus minutieux détails ;

— Vous ferez trembler vos mains comme si vous grelottiez de froid et que vous auriez faim.

— Mais... mais vous voulez donc que je mendie ? s'écria Louise épouvantée.

— Voilà. Vous avez compris, dit froidement la Frochard.

Impuissante à contenir plus longtemps le désespoir qui la suffoquait, Louise éclata en sanglots.

— Trop tôt l'déluge ! glapit la Frochard avec un féroce ricanement... Faut économiser ces bonnes larmes là pour plus tard c'est demain que nous lâcherons l'écluse Vous arroserez le pavé tant qu'il vous plaira, c'est pas moi qui sécherai vos paupières...

Puis avec un cynisme révoltant :

— Des larmes pareilles, ça vaut de l'or, à la porte des églises. Faut pas les épuiser d'avance.

Et, comme si l'odieuse créature eût gardé pour la fin le coup le plus cruel, elle approcha sa face enluminée par l'eau-de-vie près de l'oreille de l'aveugle, et y glissa ces mots :

Sans compter que les larmes, ça coupe la voix *agréablement*, ça donne un air malheureux qui remue le cœur des imbéciles... Les sous vont pleuvoir que ça sera une bénédiction lorsque vous chanterez.

Louise eût un soubresaut.

— Chanter !... chanter !... moi ?... fit-elle.

Son visage avait pris une expression d'effarement... Ses lèvres tremblaient, et elle s'écria frémissante :

— Moi ?... chanter !... chanter dans lees rues !...

Puis, comme si elle eût compris enfin ce qu'on exigeait d'elle, la malheureuse poussa un éri déchirant ; un cri que la *honte et le désespoir* lui arrachaient au moment où la Frochard, perdant toute pudeur, démasquait ses odieux projets...

Et l'infortunée s'étant, dans un excès de surexcitation nerveuse, précipitamment levée, comme pour s'enfuir, la mégère la repoussa brutalement sur le grabat, en lui criant dans un effroyable débordement de colère :

— Vous chanterez !... C'est moi qui vous le dis !... Vous chanterez ! mille sacrements du diable !... Et si vous n'avez pas de voix, eh bien, tant mieux ; plus la chanson vous raclera le gosier, plus ça *émouvra* les bourgeois ; une voix bien pleureuse et bien éraillée, ça pousse à la charité.

— La charité ! dit Louise, est-ce donc ainsi que vous la comprenez lorsque vous m'offriez hier de me tendre une main secourable ?

— Hier, j'avais mon idée, et cette idée, la v'là :

Je vous aiderai à retrouver vot'sœur, c'est convenu ; mais c'est vot'devoir de m'aider à votre pain et le nôtre. Demain nous commencerons nos recherches. Je vous servirai de guide. — Je serai vot'chien d'aveugle. Et vous mendierez.

— Mendier ? moi, moi ! vous voulez me forcer à demander l'aumône !... Non non, vous ne m'infligerez pas une pareille infâmie, Madame ! Je suis à vos genoux, je vous implore ; dites que vous aurez pitié de mes prières et de mes larmes ; dites que vous ne me condamnerez pas à cette honteuse dégradation.

— N'allez-vous pas, à c't'heure mépriser mon métier ?... C'est-y un déshonneur d'être pauvre !...

On ne me fait plus l'aumône parce que je suis vieille et laide, on vous la fera à vsus qui êtes jeune et jolie ; on ne me donne rien lorsque je pleure, on vous donnera à vous lorsque vous chanterez.

— Jamais !.... Jamais !... s'écria Louise.

La Frochard eut un ricanement de furie.

— C'est ce que nous verrons ! dit-elle. Et pas plus tard que demain.

Après l'effort qu'elle venait de faire, Louise avait gardé le silence. Elle se recueillait et la lumière se faisait dans son esprit

(A suivre).